

Fiche de Données de Sécurité

Figure 4[®] MED-AMB 10

Date de révision : 26 février 2020

1. IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1 Identification du mélange : Figure 4 MED-AMB 10

1.2 Utilisation de la préparation : À utiliser avec les imprimantes Figure 4

1.3 Identification de la société/de l'entreprise :

3D Systems, Inc.
333 Three D Systems Circle
Rock Hill, Caroline du Sud, États-Unis
Téléphone : 803.326.3900 ou
Numéro d'appel gratuit : 800.793.3669
Courriel : moreinfo@3dsystems.com
Urgences chimiques :
800.424.9300 – Chemtrec

3D Systems Europe Ltd.
200 Maylands Avenue
Hemel Hempstead
Herts HP2 7TG Royaume-Uni
Téléphone : +44 144-2282600
Email : moreinfo@3dsystems.com
Urgences chimiques :
+1 703.527.3887 – Chemtrec

3D Systems Asia-Pacific
30-32 Ceylon St
Nunawading VIC 3131
Australia
+61 3 9819 4422
Email : moreinfo@3dsystems.com
Urgences chimiques :
+(61) 29037.2994 – Aus Chemtrec

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification :

GHS : Règlementation (CE) n° 1272/2008, HazCom 29 CFR 1910 et l'Australian Dangerous Goods Code :

Irritation de la peau	Catégorie 1	H317
Dangereux pour le milieu aquatique en cas d'exposition prolongée.	Catégorie 2	H411

2.2 Éléments d'étiquetage

Règlement du conseil CEE n° 1272/2008 :

Pictogrammes et mots-indicateurs de danger :



GHS07



GHS09

Mot-indicateur : Attention

Composants dangereux devant figurer sur les étiquettes : 7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxo-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate; oxyde de phosphine phényl bis (2,4,6-triméthylbenzoyl)

Déclaration des dangers :

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Déclaration des précautions à prendre :

P261 Éviter d'inhaler les poussières/émanations/gaz/vapeurs/brouillards.

P264 Se laver soigneusement après la manipulation.

P280 Porter des gants, des vêtements et des lunettes de protection.

P302+350 En cas de contact avec la peau, laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

P304 + 340 Si inhalé : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338 En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, enlever les verres de contact si cela est facile. Continuer à rincer.

P311 Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

P362 Enlever tous les vêtements contaminés.

P363 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

P391 Ramasser le produit renversé.

P410 + 403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P501 Éliminer le contenu/récipient en conformité avec les réglementations locales et régionales.

Fiche de Données de Sécurité

Figure 4[®] MED-AMB 10

Date de révision : 26 février 2020

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Description chimique :

Description : Mélange organique

3.2 Composants dangereux :

Nom chimique	Numéro CAS	Numéro CE	%	Classification Règlementation CE 1272/2008
Diméthylacrylate de bisphénol A éthoxylé	41637-38-1	609-946-4	≥75	Aquatique Chronique 4 - H413
7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate	72869-86-4	276-957-5	30 - 50	Sensibilisation cutanée 1B, H317 Aquatique Chronique 2 - H411
Oxyde de phosphine phényle bis (2,4,6-triméthylebenzoylé)	162881-26-7	015-189-00-5	<10	Sensibilisation cutanée 1, H317 Aquatique Chronique 4 - H413

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Informations générales : Contrôler que des installations de lavage des yeux et des douches de sécurité ont été installées à proximité de la place de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé par le produit. Les symptômes d'empoisonnement peuvent même apparaître après plusieurs heures. Par conséquent, une surveillance médicale est requise pendant au moins 48 heures après l'accident. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 En cas d'inhalation : Transporter le sujet à l'air frais. Consulter un médecin. En cas de perte de conscience, placer le patient de manière stable en position latérale pendant le transport. Consulter un médecin. Ne pas procéder à la réanimation en administrant le bouche-à-bouche ou bouche-à-nez.

4.3 En cas de contact avec la peau : Peut provoquer des irritations ou une sensibilisation de la peau, y compris des rougeurs et/ou des enflures. Se laver immédiatement avec beaucoup d'eau savonneuse. Enlever les vêtements et les souliers contaminés. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements avant de les remettre.

4.4 En cas de contact avec les yeux : Irritant pour les yeux. Provoque des rougeurs, des enflures et des douleurs. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

4.5 En cas d'ingestion : Irrite la bouche, la gorge et l'estomac. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement.

4.6 Protection du secouriste : Porter un équipement de protection adéquat (voir section 8). Transporter la personne exposée à l'air frais. Enlever les vêtements et les souliers contaminés.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Produits d'extinction adéquats : Mousse. Poudre sèche. Gaz carbonique. Eau pulvérisée. Sable.

5.2 Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

5.3 Dangers d'exposition particuliers à la substance ou préparation, aux produits de combustion, aux gaz produits : La décomposition du produit sous l'effet d'une température élevée peut libérer par exemple du CO₂, du CO, du NO_x et de la fumée.

Fiche de Données de Sécurité

Figure 4[®] MED-AMB 10

Date de révision : 26 février 2020

5.4 Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard pour refroidir les récipients exposés. Soyez prudent lorsque vous combattez un feu chimique. Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans l'environnement.

5.5 Informations supplémentaires : Enlever le récipient de l'endroit si cela est possible sans danger. Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Éviter d'inhaler le produit ou les sous-produits de combustion.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles : Éloigner toute personne dont la présence n'est pas indispensable. Porter des équipements et des vêtements de protection adéquats. Consulter immédiatement un expert.

6.2 Précautions face à l'environnement : Arrêter l'écoulement du produit, si cela n'est pas dangereux. Ventiler la zone contaminée. Éliminer les sources d'allumage. Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si du liquide pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

6.3 Méthodes de nettoyage : Porter des équipements et des vêtements de protection adéquats. Absorber les déversements avec des solides inertes, tels que de l'argile ou de la terre de diatomées, dès que possible. Stocker à l'écart d'autres matériaux.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1 Manipulation : Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter les sources d'inflammation. Ne pas laisser entrer dans les canalisations et les cours d'eau.

7.2 Entreposage : Entreposer dans le récipient étanche d'origine à la température ambiante. Conserver ce produit à l'intérieur dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'abri du soleil et des sources d'UV. Le récipient doit être fermé quand il n'est pas utilisé. Pour éviter les risques d'incendie, tous les matériaux contaminés doivent être stockés dans des récipients spécialement conçus à cet effet ou dans des récipients en métal avec couvercles à fermeture automatique.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Valeurs limites d'exposition :

Diméthacrylate de bisphénol A éthoxylé (41637-38-1)	
DNEL/DMEL (ouvriers)	
A long terme - effets systémiques, dermique	2 mg/kg poids corporel / jour
Long terme - effets systémiques, inhalation	3,52 mg/m ³
DNEL/DMEL (population générale)	
Long terme - effets systémiques, oraux	0,5 mg/kg poids corporel / jour
Long terme - effets systémiques, inhalation	0,87 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, dermique	1 mg/kg poids corporel / jour
Oxyde de phosphine phényle (2,4,6-triméthylebenzoyl) (162881-26-7)	
DNEL/DMEL (ouvriers)	
Aigu - effets systémiques, dermique	3,33 mg/kg poids corporel/jour
Aigu - effets systémiques, inhalation	7,84 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, dermique	3,33 mg/kg poids corporel/jour
Long terme - effets systémiques, inhalation	7,84 mg/m ³

Fiche de Données de Sécurité

Figure 4[®] MED-AMB 10

Date de révision : 26 février 2020

DNEL/DMEL (population générale)	
Aigu - effets systémiques, dermique	1,67 mg/kg poids corporel/jour
Aigu - effets systémiques, inhalation	3,92 mg/m ³
Aigu - effets systémiques, dermique	1,67 mg/kg poids corporel/jour
Long terme - effets systémiques, oraux	1,5 mg/kg poids corporel/jour
Long terme - effets systémiques, inhalation	1,93 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, dermique	1,5 mg/kg poids corporel/jour
PNEC (eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,0008 - 0 001 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,0008 - 0 001
PNEC aqua (intermittent, eau de mer)	0,0008 - 0 001 mg/l
PNEC (sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	0 712 mg/kg poids corporel
PNEC sédiments (eau de mer)	0 712 mg/kg poids corporel
PNEC (sol)	
PNEC sol	20 mg/kg poids corporel
Oxyde de phosphine phényle (2,4,6-triméthylebenzoyl) (162881-26-7)	
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	1 mg/l
7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate (72869-86-4)	
DNEL/DMEL (ouvriers)	
A long terme - effets systémiques, dermique	1,3 mg/kg poids corporel/jour
Long terme - effets systémiques, inhalation	3,3 mg/m ³
DNEL/DMEL (population générale)	
Long terme - effets systémiques, oraux	0,3 mg/kg poids corporel/jour
Long terme - effets systémiques, inhalation	0,6 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, dermique	0,7 mg/kg poids corporel/jour
PNEC (eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,01 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0 001 mg/l
PNEC aqua (intermittent, eau douce)	0,1 mg/l
PNEC aqua (intermittent, eau de mer)	0,1 mg/l
PNEC (sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	4,56 mg/kg poids corporel
PNEC sédiments (eau de mer)	0,46 mg/kg poids corporel
PNEC (sol)	
PNEC sol	0,91 mg/kg poids corporel
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	3,61 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Moyens techniques permettant d'éviter une exposition : Utiliser une ventilation locale avec conduit d'échappement.

Moyens permettant d'éviter l'exposition : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Laver les mains après la manipulation et avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et à la fin de la journée.

Fiche de Données de Sécurité

Figure 4[®] MED-AMB 10

Date de révision : 26 février 2020

Équipement de protection personnelle :

Protection des voies respiratoires : Si la ventilation ne parvient pas à garder la concentration de vapeurs au-dessous de la limite établie, un dispositif de protection contre les vapeurs organiques homologué doit être utilisé (par exemple une cartouche pour vapeurs organiques 3M 6001 avec un masque facial partiel 3M 6000 ou 3M 7000).

Protection des mains : Utiliser des gants nitrile imperméables.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité ou de protection des produits chimiques.

Protection du corps : Porter un tablier et des chaussures fermées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Importantes informations de santé, de sécurité et de protection de l'environnement

État physique	: Liquide
Couleur	: Transparent, orange.
Odeur	: Ester.
Seuil olfactif	: Aucune information n'est disponible.
pH	: Aucune information n'est disponible.
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle = 1)	: Aucune information n'est disponible.
Température de fusion	: Aucune information n'est disponible.
Point de congélation	: Aucune information n'est disponible.
Point d'ébullition	: > 200 °C
Point d'éclair	: Aucune information n'est disponible.
Température d'auto-inflammation	: 375 °C
Température de décomposition	: Aucune information n'est disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune information n'est disponible.
Pression de vapeur (°C)	: Aucune information n'est disponible.
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune information n'est disponible.
Densité relative	: Densité relative de 1,1 à 1,2 (eau = 1)
Solubilité	Soluble dans les solvants organiques Eau : insoluble dans l'eau
Log Pow	: Aucune information n'est disponible.
Viscosité, cinématique	: Aucune information n'est disponible.
Viscosité, dynamique	: 0.9 - 1.1 Pa.s
Danger d'explosion	: Aucune information n'est disponible.
Oxydation	: Aucune information n'est disponible.
Limites d'explosion	: Aucune information n'est disponible.

9.2 Autres informations

Teneur en VOC 0%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Conditions à éviter : Éviter l'exposition à la chaleur et à la lumière. Prendre les mesures nécessaires pour éviter les décharges électriques statiques.

10.2 Substances à éviter : Pas testé. Agents oxydants, acides forts et bases fortes.

10.3 Produits de décomposition dangereux : Du gaz carbonique, du monoxyde de carbone et d'autres vapeurs toxiques peuvent être libérés à haute température ou pendant la combustion.

Fiche de Données de Sécurité

Figure 4[®] MED-AMB 10

Date de révision : 26 février 2020

11. INFORMATIONS DE TOXICOLOGIE

11.1 Informations concernant les effets toxiques :

11.1.1 Toxicité du mélange

Irritation des voies respiratoires : Peut irriter les voies respiratoires.

Irritation cutanée : Peut irriter la peau.

Irritation des yeux : Peut irriter les yeux

Sensibilisation : Provoque une sensibilisation.

11.1.2 Toxicité des composants

Diméthacrylate de bisphénol A éthoxylé (41637-38-1)	
DL50 par voie orale chez le rat	2000 mg/kg
DL50 par voie orale chez le rat	2000 mg/kg
Oxyde de phosphine phényle (2,4,6-triméthylebenzoyle) (162881-26-7)	
DL50 par voie orale chez le rat	2000 mg/kg
DL50 par voie orale chez le rat	2000 mg/kg
7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate (72869-86-4)	
DL50 par voie orale chez le rat	5000 mg/kg
DL50 par voie orale chez le rat	2000 mg/kg
Diméthacrylate de bisphénol A éthoxylé (41637-38-1)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	300 mg/kg poids corporel/jour
Oxyde de phosphine phényle (2,4,6-triméthylebenzoyle) (162881-26-7)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	1000 mg/kg poids corporel/jour
7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate (72869-86-4)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	100 - 300 mg/kg poids corporel/jour

11.3 Expériences pratiques :

Après la sensibilisation, même des concentrations très faibles peuvent causer une réaction allergique grave.

11.4 Remarques générales :

Cancérogénicité : Aucun composant de ce produit n'est listé par ACGIH, IARC, OSHA, NIOSH ou NTP comme étant cancérigène.

12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité :

12.1.1 Mélange :

Ecologie générale : Eviter de libérer dans l'environnement.

Toxicité aquatique chronique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1.2 Ingrédients chimiques :

Diméthacrylate de bisphénol A éthoxylé (41637-38-1)	
NOEC (chronique)	14,3 mg/l 28 j
Oxyde de phosphine phényle (2,4,6-triméthylebenzoyle) (162881-26-7)	
LC50 poissons	0,09 mg/l
EC50 Daphnia	1 175 mg/l
EC50 72h algues (1)	0,26 mg/l
LOEC (chronique)	0 008 mg/l
NOEC (chronique)	0 008 mg/l 21 j
NOEC algues chroniques	0,26 mg/l

Fiche de Données de Sécurité

Figure 4[®] MED-AMB 10

Date de révision : 26 février 2020

7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyl bisméthacrylate (72869-86-4)	
LC50 poissons	10,1 mg/l
EC50 Daphnia	1,2 mg/l
EC50 72h algues (1)	0,68 mg/l

12.2 Persistance et dégradation

Aucune information n'est disponible.

12.3 Bioaccumulation potentielle

Diméthacrylate de bisphénol A éthoxylé (41637-38-1)	
Log Pow	3,43 - 5,62 à pH 6,44
Oxyde de phosphine phényle (2,4,6-triméthylebenzoyl) (162881-26-7)	
Log Pow	4,65 - 5,8 à 20-22 °C et un pH de 7,5
7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyl bisméthacrylate (72869-86-4)	
Log Pow	3 - 3,39 à 20 °C and pH 7

12.4 Mobilité dans le sol - aucune donnée n'est disponible

13. REMARQUES RELATIVES À LA MISE AU REBUT

13.1 Mise au rebut appropriée / produit : Ne pas contaminer les égouts, le sol ou les eaux de surface avec ce matériau ou son récipient. Essayer d'utiliser tout le produit. Mettre ce récipient et son contenu au rebut en conformité avec les réglementations fédérales, d'état et locales. Ne pas réutiliser ou reemplir.

13.2 Codes /désignations de mise au rebut EWC / AVV : 08 01 99 déchets non spécifiés ailleurs

13.3 Conditionnement approprié : S.O.

13.4 Informations supplémentaires : 3D Systems recommande de consulter un établissement de mise au rebut approuvé pour être en conformité avec les règlements en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Transport routier (ADR/RID/GGVSE) :

Désignation officielle pour le transport : Substance dangereuse pour l'environnement, liquide N.O.S, (7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyl bisméthacrylate), 9, III, (-)

Numéro d'identification UN : 3082

Classe : 9

Groupe de conditionnement : III

Polluant marin : oui

Contient : Acrylates



Fiche de Données de Sécurité

Figure 4[®] MED-AMB 10

Date de révision : 26 février 2020

14.2 Transport maritime (code IMDG/GGVSee) :

Désignation officielle pour le transport : Substance dangereuse pour l'environnement, liquide N.O.S, (7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyl bisméthacrylate), 9, III, (-)

Numéro d'identification UN : 3082

Classe : 9

Groupe de conditionnement : III

Polluant marin : oui

Contient : Acrylates



14.3 Transport aérien (ICAO-IATA/DGR) :

Désignation officielle pour le transport : Substance dangereuse pour l'environnement, liquide N.O.S, (7,7,9 (ou 7,9,9) - triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyl bisméthacrylate), 9, III, (-)

Numéro d'identification UN : 3082

Classe : 9

Groupe de conditionnement : III

Polluant marin : oui

Contient : Acrylates



15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Règlements de l'Union européenne

Les restrictions suivantes sont applicables conformément à l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 de REACH:

3 (b) Substances ou mélanges répondant aux critères de l'une des classes ou catégories de danger suivantes, énoncés à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008. Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 (effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement), 3.8 (effets autres que les effets narcotiques), 3.9 et 3.10.	7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyl bisméthacrylate
3 (c) Substances ou mélanges répondant aux critères de l'une des classes ou catégories de danger suivantes, énoncés à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008. Classe de danger 4.1	Diméthacrylate de bisphénol A éthoxylé - 7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazaheptadécane-1,16-diyl bisméthacrylate

15.2 Ne contient pas de substances répertoriées dans la liste des candidats REACH

15.3 Ne contient pas de substances listées dans REACH Annexe XIV

15.4 Allemagne: Wassergefährdungsklasse (classe de pollution de l'eau, Allemagne) : WGK 2 : Pollue l'eau.

15.5 Réglementations internationales : Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exemptés d'enregistrement conformément aux réglementations sur les produits chimiques en Australie, au Canada (DSL ou NDSL), en Chine, au Japon (ENCS et ISHL japonais), à Taiwan, en Nouvelle-Zélande, aux Philippines, en Corée du Sud et en Suisse.

Fiche de Données de Sécurité

Figure 4[®] MED-AMB 10

Date de révision : 26 février 2020

15.6 Réglementations japonaises

Chemical Risk Information platform (CHRIP)	Listé
Loi industrielle sur la santé et la sécurité	pas applicable
Substances dangereuses	pas applicable
Règlementation des poisons contenant des solvants organiques	pas applicable
Ordonnance concernant la prévention des dangers des substances chimiques spécifiées	pas applicable
Règlementation de prévention de l'empoisonnement par le plomb	pas applicable
Loi de contrôle des poisons et substances délétères	pas applicable
Loi PTR et sur la gestion de la promotion des produits chimiques	composants pas listés
Acte sur la lutte contre les incendies	Catégorie 4, Classe 3, huile
Loir sur les explosions	pas applicable
Loi sur la sécurité des gaz sous haute pression	pas applicable
Ordonnance de contrôle des exportations	pas applicable
Loi sur la mise au rebut et le nettoyage publiques	applicable Avant la mise au rebut, consulter un établissement de mise au rebut approuvé pour se mettre au courant des règlements en vigueur.

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Phrases de risque pertinentes (numéro et texte intégral) citées en référence aux sections 2 et 3 (selon (CE) 1272/2008) :

Texte intégral des phrases H :	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut avoir des effets néfastes à long terme sur la vie aquatique.

16.2 Informations supplémentaires :

Date de création de la FS : mercredi 10 avril 2019
Numéro de révision de la FS : -01-A
Date de révision de la FS : 26 février 2020
Raison de la révision : ... Mettre à jour l'en-tête, sections 1, 15, 16.

www.3dsystems.com

800.793.3669 (appel gratuit aux États-Unis : T.U.-07 h 00 ; Amérique du Nord : du lundi au vendredi de 6 h à 18 h)
+1 803-326-3900 (en dehors des États-Unis : T.U.-07 h 00 ; Amérique du Nord : du lundi au vendredi de 6 h à 18 h)
+44 144-2282600 (Europe : T.U.+1 h ; du lundi au vendredi de 8 h à 17 h Zone horaire de l'Europe centrale)

REJET DE RESPONSABILITÉ : Ce qui suit remplace toutes les clauses figurant dans les formulaires, lettres et accords, provenant de, créés par, conclus avec 3D Systems Corporation. 3D Systems Inc. ne fournit aucune garantie directe ou indirecte pour ce produit, y compris des garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier. Aucune déclaration ou recommandation figurant dans la documentation du produit ne doit être interprétée comme étant une incitation à enfreindre les brevets actuels ou futurs. 3D Systems Inc. ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages accessoires particuliers ou autres résultant d'une négligence présumée, violation de la garantie, responsabilité stricte ou autre théorie quelle qu'elle soit, à la suite de l'utilisation ou de la manipulation de ce produit. La seule responsabilité de 3D Systems Inc., dans le cadre d'une demande d'indemnité quelconque en rapport avec la fabrication, l'utilisation ou la vente de ses produits, est limitée au prix d'achat payé par l'acheteur.

Le contenu de cette fiche signalétique peut être modifié sans préavis. 3D Systems Inc. recommande de visiter périodiquement www.3dsystems.com pour contrôler que vous utilisez la fiche signalétique la plus récente.

© Copyright 2019 - 2020 par 3D Systems, Inc. Tous droits réservés. 3D Systems, le logo 3D et Figure 4 sont des marques déposées de 3D Systems, Inc.